



Editions l'Atelier

Le travail d'enquête des organisations juives sur les pogroms d'Ukraine, de Biélorussie et de Russie soviétique pendant la guerre civile (1918-1922)

Author(s): Lidia Miliakova and Irina Ziuzina

Source: *Le Mouvement social*, No. 222, Enquêter sur la guerre (Jan. - Mar., 2008), pp. 61-80

Published by: [Editions l'Atelier](#) on behalf of [Association Le Mouvement Social](#)

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/27639609>

Accessed: 15/11/2013 12:53

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at
<http://www.jstor.org/page/info/about/policies/terms.jsp>

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.



Association *Le Mouvement Social* and *Editions l'Atelier* are collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Le Mouvement social*.

<http://www.jstor.org>

Le travail d'enquête des organisations juives sur les pogroms d'Ukraine, de Biélorussie et de Russie soviétique pendant la guerre civile (1918-1922)

par Lidia MILIAKOVA et Irina ZIUZINA *

Après la chute de l'Empire russe et la formation de la Russie soviétique, l'Ukraine et la Biélorussie proclamèrent leur indépendance. Alors que ces deux nouveaux pays cherchaient à construire des États-nations, leur territoire fut le théâtre de violents affrontements entre différentes forces politiques et militaires et fut envahi par des armées étrangères. L'ensemble de ces formations militaires, quelle que soit leur affiliation politique, participèrent à des pillages ou à des massacres de la population juive – unités de l'armée de Simon Petlioura, troupes de l'Armée rouge ou de l'Armée blanche, troupes polonaises, unités menées par Stanislav Bulak-Balakhovich et Boris Savinkov, sans oublier les innombrables mouvements paysans d'Ukraine, les détachements de partisans, les simples émeutes rurales d'Ukraine et de Biélorussie et les violences des foules urbaines de Russie.

Ces pogroms des années 1918-1922 prirent une ampleur sans précédent. Leur étendue géographique déborde très largement celle des violences antijuives des années 1880 et de 1905-1907. Ils se distinguent également par le nombre de victimes qui atteignait, à la fin de l'année 1921 le chiffre de 150 000 morts – 125 000 en Ukraine, 25 000 en Biélorussie et en Russie¹. Leur particularité tient, enfin, à la diversité des formes de violences employées ; dans certains cas, les pogroms prirent la forme d'une véritable épuration ethnique, intégrée à un programme idéologique mis en œuvre par les bandes armées².

* Respectivement collaboratrice scientifique de l'Université orthodoxe Saint Tikhon (Moscou) et conservatrice aux Archives d'État de la Fédération de Russie (Moscou).

Traduit du russe par Benjamin GUILHARD.

1. « Compilation des données statistiques sur le déroulement et les victimes des pogroms antijuives d'Ukraine, de Russie et de Biélorussie ». Archives d'État de la Fédération de Russie (*Gosudarstvennyi Arkhiv Rossiiskoi Federatsii*), fonds 1339, Comité social juif panrusse d'aide aux victimes de pogroms (*Evobshchestkom*), inventaire 1, dossier 470, f°5 (désormais noté : GARF, f. 1339, Evobshchestkom, inv. 1, d. 470, f°5).

2. Cf. les déclarations du chef de guerre petliouriste Semesenko définissant lors du pogrom de Proskurov l'élimination des juifs comme « un devoir envers la nation » : rapport du délégué de la Croix-Rouge Gillerson, vers juin 1919, publié dans L. MILIAKOVA (dir.), *Kniga pogromov : pogromy na Ukraine, v Belorussii i evropeiskoi chasti Rossii v period grazhdanskoi voiny 1918-1922 gg. Sbornik*

L'échelle et le caractère systématique de ces pogroms, notamment en Ukraine, susciterent la création d'organisations juives spécifiques. Ces structures destinées à organiser les secours aux victimes ont mené conjointement un travail de collecte de témoignages documentaires. Pendant de longues décennies, l'historiographie a négligé leur activité et la constitution de ces « archives des pogroms ». Dans les années 1920-1930, cette question ne suscitait pas l'intérêt des opinions publiques européennes et, après la Seconde Guerre mondiale, elle a été escamotée par les efforts déployés pour penser et étudier la gigantesque opération de terreur ethnique que fut l'Holocauste. À l'heure où les archives relatives aux pogroms des années 1918-1921 suscitent de nouvelles recherches, il apparaît nécessaire d'éclairer l'histoire des organisations qui, pendant la guerre civile, ont rassemblé ces immenses fonds conservés aujourd'hui par les Archives d'État de la Fédération de Russie (GARF) à Moscou³. Cette collection se compose de documents sur les pogroms recueillis par les organisations juives et d'archives issues des administrations soviétiques relatives aux réfugiés, à l'aide apportée aux victimes et à la politique des bolcheviks face aux pogroms.

Bien que les premières années qui suivirent la révolution aient été marquées par de nombreux pogroms, aucune structure d'organisation des secours ou d'enquête sur le développement de cette forme de violence ne fut mise en place en 1917-1918 dans aucune de ces trois régions. Les administrations des nouveaux États indépendants d'Ukraine et de Biélorussie, les communautés juives des grandes villes ukrainiennes comme Kiev ou Zhitomir recueillirent seulement des informations fragmentaires sur les pogroms et les exactions commises contre les juifs. On observe la même attitude de la part des branches locales des vieilles organisations sociales juives actives à l'échelle de l'ancien Empire russe, comme l'Organisation d'aide aux populations juives victimes de la guerre de Kiev (KOPE⁴), l'Union des combattants juifs⁵ ou le comité local de Kiev de l'Organisation pour la protection de la santé des populations juives (OZE⁶). Ces violences furent connues et décrites en premier lieu par la presse, principalement par les titres juifs.

dokumentov [Le Livre des pogroms : les pogroms d'Ukraine, de Biélorussie et de Russie d'Europe pendant la guerre civile, 1918-1922. Recueil de documents], Moscou, Rosspen, 2007, p. 47-70.

3. Il s'agit, pour l'essentiel, des documents des fonds du Comité social juif panrusse d'aide aux victimes de pogroms, plus connu sous l'acronyme Evobshchestkom (fonds R-1339), de la Société juive d'aide aux victimes de la guerre et des pogroms (EVOPO, fonds R-9538) et du Comité central de la Croix-Rouge de Russie (ROKK, fonds R-3341).

4. Kievskoie obshchestvo dlia okazania pomoshchi evreiskomu naseleniu, postradavshemu ot boievych deistviu.

5. Soiuz evreiev-voinov.

6. Obshchestvo sokhranenia zdorovia evreiskogo naseleniya.

Les enquêtes en Ukraine

C'est en Ukraine que la collecte systématique de témoignages et de documents sur les pogroms a débuté, en 1919. L'initiative revient aux nouvelles organisations sociales juives créées à Kiev pour porter assistance aux victimes des violences antijuives qui se multipliaient et prenaient une intensité nouvelle. Ce travail d'enquête fut mené principalement par le Comité central d'aide aux victimes de pogroms (couramment abrégé en Comité central), le Collège éditorial pour la collecte et la publication de documents sur les pogroms d'Ukraine et le Département des secours aux victimes de pogroms de la Croix-Rouge de Russie (ROKK)⁷ en Ukraine.

Les initiatives des associations juives locales

Chronologiquement, la première structure créée fut, à la fin janvier 1919, le Comité central de secours aux victimes de pogroms qui fédérait alors la quasi-totalité des partis politiques juifs (Bund, Poalei-Tsion, parti social-démocrate juif, etc.) et des associations juives ukrainiennes (la Ligue de la culture, le KOPE, l'OZE, etc.). Conformément aux statuts, l'organisation était chapeautée par un présidium de sept personnes qui comptait notamment M. N. Kreinin (représentant de l'EKOPO de Moscou⁸), S. B. Ratner, F. E. Lander et le rabbin Ia. M. Aleshkovskii. Le Comité central rassemblait ainsi les grandes figures du monde politique, de la société civile et de l'intelligentsia de Kiev et d'autres villes.

Selon Ilia Cherikover, membre et historien de l'organisation, « les objectifs du Comité se limitaient aux secours, mais, dès premiers mois, les archives de l'organisation avaient rassemblé une documentation tellement riche que le projet d'une publication dans les plus brefs délais s'est imposé »⁹. En avril 1919, sur une initiative des éditions Jüdischer Volksverlag de Kiev, le présidium du Comité central de secours aux victimes de pogroms adopta

7. *Rossiiskoe obshchestvo Krasnogo Kresta*.

8. *Evreiskii obshchestvennyi komitet pomoshchi zhertvam voiny* (EKOPO, Comité social juif d'aide aux victimes de guerre), connu également sous le nom d'Organisation juive d'aide aux victimes de la guerre et des pogroms (EVOPO), fondée en septembre 1914. Le but de l'organisation consistait à aider les réfugiés et déplacés, notamment juifs, en leur proposant des prêts, des crédits, des offres d'emploi, en organisant la scolarisation des enfants, etc. L'EKOPO/EVOPO était financée par des dons de juifs de Russie et de l'étranger, des structures officielles et d'autres organisations. Le cumul des subventions versées par le gouvernement tsariste et le gouvernement provisoire atteignait en juillet 1917 31 millions de roubles. En 1919-1920, l'EKOPO soutint financièrement les nouvelles organisations juives formées en Ukraine. L'organisation cessa son activité sous la pression des autorités soviétiques en 1921.

9. I. M. CHERIKOVER, *Antisemitizm i pogromy na Ukraine, 1917-1918 [Antisémitisme et pogroms en Ukraine en 1917-1918]*, Berlin, 1923, p. 1-2.

une résolution en ce sens. Le Conseil national juif, une structure semi-officielle qui servait d'organe exécutif à l'Assemblée nationale provisoire juive d'Ukraine, contribua au projet en versant sa documentation sur les pogroms de 1917-1918¹⁰.

Les matériaux du futur livre étaient constamment enrichis par des enquêtes auprès des réfugiés, menées en premier lieu par la section de Kiev du Comité central. Pendant l'été 1919, la capitale ukrainienne abritait 15 à 20 000 juifs qui avaient fui les pogroms¹¹. Pour fournir des informations utiles à l'organisation des secours en province, des missions furent organisées pour aider dans leurs tâches les correspondants locaux des organisations juives. Le Comité central mit à contribution le personnel de l'OZE, du KOPE ou de l'EKOPO. Différentes organisations et plusieurs partis politiques juifs d'Ukraine et de Moscou, au premier rang desquels l'EKOPO, apportèrent leur soutien financier au projet.

Les collaborateurs du Comité central s'appuyaient sur des questionnaires inspirés de l'expérience des statisticiens des zemstvos¹². Les entretiens avec les témoins et les survivants des pogroms s'inscrivaient dans une démarche raisonnée, imitée ensuite par les autres organisations juives. L'accent était mis sur la nécessité de recueillir les dépositions le plus rapidement possible après les faits. Pour chaque pogrom, les enquêteurs s'efforçaient d'interroger des personnes issues de différentes catégories de la population pour obtenir le tableau le plus complet et le plus fiable possible des événements. Les enquêtes étaient régies, selon toute vraisemblance, par un protocole établi dont le modèle a malheureusement disparu.

Aux yeux de ces organisations, les entretiens jouaient un rôle thérapeutique bénéfique pour les victimes, un phénomène aujourd'hui familier aux spécialistes de l'histoire orale. Exprimer, surmonter, voire dans certains cas, analyser le traumatisme du pogrom donnait la possibilité aux survivants de se reconstruire psychologiquement malgré le chaos de la Guerre civile et de retrouver la volonté de vivre¹³.

10. *Ibidem*.

11. Lettre de F. Lander, membre du Comité central d'aide aux victimes de pogroms, à A. Katsenelson, membre de l'EKOPO de Moscou. GARF, f. R-9538, Comité social juif d'aide aux victimes de guerre et de pogroms, inv. 1, d. 65, p^o2.

12. Cf. M. Mespoulet, *Statistique et révolution en Russie : un compromis impossible, 1880-1930*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2001.

13. Lettre de Kolker, membre du Comité central d'aide aux victimes de pogroms, à A. Katsenelson, membre de l'EKOPO de Moscou. GARF, f. R-9538, Comité social juif d'aide aux victimes de guerre et de pogroms, inv. 1, d. 65, p^o5.

L'activité du Comité central fut fragilisée, à deux reprises, par le départ des membres de son aile gauche. La première crise éclata en mai 1919 lorsque l'établissement du pouvoir soviétique à Kiev fit basculer l'organisation dans la semi-légalité¹⁴, entraînant la diminution de ses ressources financières et une contraction de ses effectifs¹⁵. La correspondance échangée avec l'EKOPO de Moscou montre que si cette situation rendit difficile l'élaboration du livre, les campagnes de collecte de témoignages furent poursuivies¹⁶. En mai 1920, l'organisation subit une seconde scission, avec le départ des membres de la Ligue de la culture, du KOPE, de l'OZE qui rejetaient « le travail politicien et le sionisme » des autres membres. Cette fracture entraîna la dissolution.

Lors de la première crise du printemps 1919, les membres fondateurs du Comité central avaient mis sur pied un Collège éditorial pour la collecte et la publication des documents sur les pogroms d'Ukraine. Cette structure donna une nouvelle ambition aux projets éditoriaux : la création d'une collection d'études de première main et d'analyses historiques accompagnées d'une sélection de documents était prévue. On attendait la contribution de figures célèbres de l'intelligentsia de Kiev, journalistes, essayistes ou universitaires, comme I. Cherikover, N. Shtif, Ia. Leshchinskii et N. Gergel¹⁷.

Ces ouvrages devaient s'appuyer sur les enquêtes rassemblées dans les archives du Collège éditorial. Une série d'accords permit le transfert des documents d'autres organisations juives ou des communautés religieuses. Le Comité central de secours aux victimes de pogroms, le Département d'aide aux victimes de pogroms de la Croix-Rouge de Russie en Ukraine, la KOPE, l'EKOPO de Moscou, la Ligue contre l'antisémitisme de Kiev et les communautés juives de Kiev, d'Odessa ou de Kharkov firent des versements réguliers. Les archives du Comité de rédaction font également apparaître des documents issus d'administrations soviétiques et d'organisations juives liées

14. *Idem*.

15. Lettre du 1^{er} juin 1919 de F. Lander, membre du Comité central d'aide aux victimes de pogroms, à A. Katsenelson, membre de l'EKOPO de Moscou ; lettre du 20 juin 1920 de Tudnovskii, membre du Comité central, à M. N. Kreinin, membre de l'EKOPO de Moscou. GARF, f. R-9538, Comité social juif d'aide aux victimes de guerre et de pogroms, inv. 1, d. 65, f°19-20.

16. *Ibidem*, f°20.

17. Le programme éditorial du Comité de rédaction était le suivant : I. M. CHERIKOVER, *Antisémitisme et pogroms en Ukraine en 1917-1918* et *Les Pogroms de 1919 (période de Simon Petlioura et de l'insurrection de l'ataaman Grigoriev)* ; I. I. SHTEKHMAN, *Les Pogroms de l'armée des Volontaires en Ukraine* ; N. SHTIF, *Les pogroms insurrectionnels de 1920 en Ukraine* ; Ia. LESHCHINSKII, *Les conséquences des pogroms : étude statistique et économique* ; N. GERGEL, *Bref inventaire de tous les pogroms connus : lieux, listes des victimes ; Documents pour l'histoire de l'autodéfense juive*. Le Comité de rédaction envisageait également la publication de documents sur les pogroms de Biélorussie ou les registres de communautés juives locales. Cf. I. M. CHERIKOVER, *Antisemitizm i pogromy...*, op. cit., p. 3.

aux bolcheviks, comme le Commissariat du peuple à l'assistance sociale de la RSS (République Socialiste Soviétique) d'Ukraine ou le Comité social juif d'aide aux victimes de pogroms (Evobshchestkom) ¹⁸. Les enquêtes auprès des témoins et survivants furent poursuivies mais, faute de moyens et de personnel, elles se limitèrent pour l'essentiel aux réfugiés qui se trouvaient à Kiev. Progressivement, le développement du fonds d'archives devint la priorité de l'organisation.

Cet immense travail de collecte documentaire fut orchestré par l'historien Ilia (Élias) Mikhailovich Cherikover (Poltava, 1881- New York, 1943), à l'origine du projet. Issu d'une famille de commerçants aisés, il fit ses études secondaires à Odessa. Comme de nombreuses figures d'origine juive, il s'engagea avec passion dans la cause révolutionnaire. Il milita successivement auprès des sionistes révolutionnaires et dans les cercles de la social-démocratie russe. Étudiant de l'Université de Saint-Pétersbourg, il participa activement aux événements de 1905, fut arrêté et condamné à un an de prison. Il rejoignit ensuite les mencheviks. À Saint-Pétersbourg, il s'imposa comme un spécialiste de la question juive. De 1905 à 1909, il publia dans la presse juive de langue russe de nombreux articles sur la participation juive au mouvement révolutionnaire, le statut juridique des juifs, l'évolution des rapports entre populations russes et juives, etc. Il fut un des principaux rédacteurs de l'*Encyclopédie juive* dirigée par le baron Ginzburg, qui lui confia en 1909-1911 des articles sur l'histoire, la culture et l'enseignement juifs en Russie et leurs grandes figures. En 1911-1914, il dirigea la revue de la Société pour la diffusion du savoir parmi les juifs de Russie, doyenne des organisations juives du pays. Il lui consacra sa première étude historique, *Histoire de la Société pour la diffusion du savoir parmi les juifs de Russie (1863-1913)*, qui analysait, à travers les cinquante années d'activité de l'organisation, une partie de l'histoire sociale des juifs de Russie. Ses recherches s'appuyaient en grande partie sur des archives privées, les papiers du baron Ginzburg et les fonds de l'association notamment ¹⁹. Au début de la Première Guerre mondiale, Cherikover partit aux États-Unis où il collabora à plusieurs journaux américains en yiddish ainsi qu'à l'hebdomadaire pétersbourgeois *La Semaine juive*. Il regagna la Russie après la révolution de Février, au cours de l'été 1917. Il s'installa à Kiev où, partisan d'une autonomie juive au sein de l'Ukraine, il participa aux travaux du Conseil national juif, une organisation à mi-chemin

18. I. M. CHERIKOVER, *Antisemitizm i pogromy...*, op. cit., p. 3.

19. I. M. CHERIKOVER, *Histoire de l'association pour la diffusion du savoir parmi les Juifs de Russie, 1863-1913*, t. I, Saint-Pétersbourg, 1913, p. IX.

entre l'activisme social et politique dont les membres portèrent les projets du Comité central de secours aux victimes de pogroms et du Collège éditorial.

Lors de l'établissement du pouvoir soviétique en Ukraine, l'immense fonds d'archives du Collège éditorial qui avait été constitué aux alentours de 1920 fut mis à l'abri en Allemagne et continua à être alimenté. À Berlin, à la suite de différentes réorganisations, le Collège de rédaction fut rebaptisé Ostjüdisches Historisches Archiv et poursuivit les projets de publication initiaux²⁰. Tout en participant à la constitution de ces archives, Cherikover rédigea deux sommes : *Antisémitisme et pogroms en Ukraine en 1917 et 1918*, publié à Berlin en 1923 en russe et en yiddish, et, dans les années 1930, *Les pogroms ukrainiens de 1919*, édité à New York en 1965 en yiddish. Le phénomène y est analysé dans le contexte des transformations politiques de la région entre 1917 et 1919. En 1925, Cherikover fut un des fondateurs de l'Institut de recherches juives (YIVO) à Vilnius, aujourd'hui situé à New York. Cherikover prit également une part active à la défense de Sholom (ou Samuel) Schwartzbard lors de son procès, en 1926-1927, pour l'assassinat de Simon Petlioura à Paris. Il présenta au tribunal un dossier sur le Protocole des sages de Sion qui fut publié à Berne en 1934-1935. Il participa également à la défense de David Frankfurter, assassin du chef de file des nazis suisses en 1936.

Une partie des archives personnelles de Cherikover conservées à Vilnius a disparu pendant la Seconde Guerre mondiale. Les autres documents furent transférés, avec de grandes difficultés, de Berlin à Paris avant d'être acheminés en 1942 à New York où Cherikover résidait depuis 1940. La « collection Cherikover », comme on l'appelle dans les milieux scientifiques, est aujourd'hui conservée au YIVO de New York. Collaborateur de l'institut, Cherikover a supervisé le classement du fonds et participé, comme auteur et rédacteur, à la publication d'une somme en deux volumes sur l'histoire du mouvement ouvrier juif, publiée à New York en 1943 et 1945²¹.

20. Seule une partie des ouvrages programmés virent le jour dans les années 1920-1930 : I. M. CHERIKOVER, *Antisemitizm i pogromy ...*, op. cit. ; I. B. SHEKHTMAN, *Pogromy Dobrovolcheskoi armii na Ukraine (k istorii antisemitizma na Ukraine, 1919-1920 gg.)* [Les pogroms de l'Armée des volontaires en Ukraine : contribution à l'histoire de l'antisémitisme en Ukraine en 1919-1920], Berlin, 1932 ; N. I. SHTIF, *Pogromy na Ukraine (period Dobrovolcheskoi armii)* [Les pogroms en Ukraine de la période de l'Armée des volontaires], Berlin, 1924.

21. « I. M. Cherikover », *Kratkaia evreiskaia entsiklopediia* [Petite encyclopédie juive], Jérusalem, 2001, t. IX, p. 1155-1156 ; Iu. MAREK, « Pamiati I. M. Cherikover[a] » [Hommage posthume à I. M. Cherikover], *Ereiskii mir* [New York], 1944, p. 428-433 (repris dans : *Ereiskii mir. Sbornik 1944 g.*, Moscou - Minsk, 2001) ; « Tcherikover Elias », *Encyclopaedia Judaica*, Jérusalem, 1971, t. XV, p. 876 ; « Obituary : Mrs. Tcherikover Elias », *The New York Times*, 9 juillet 1963.

Des enquêtes sous contrôle soviétique : la Croix-Rouge de Russie

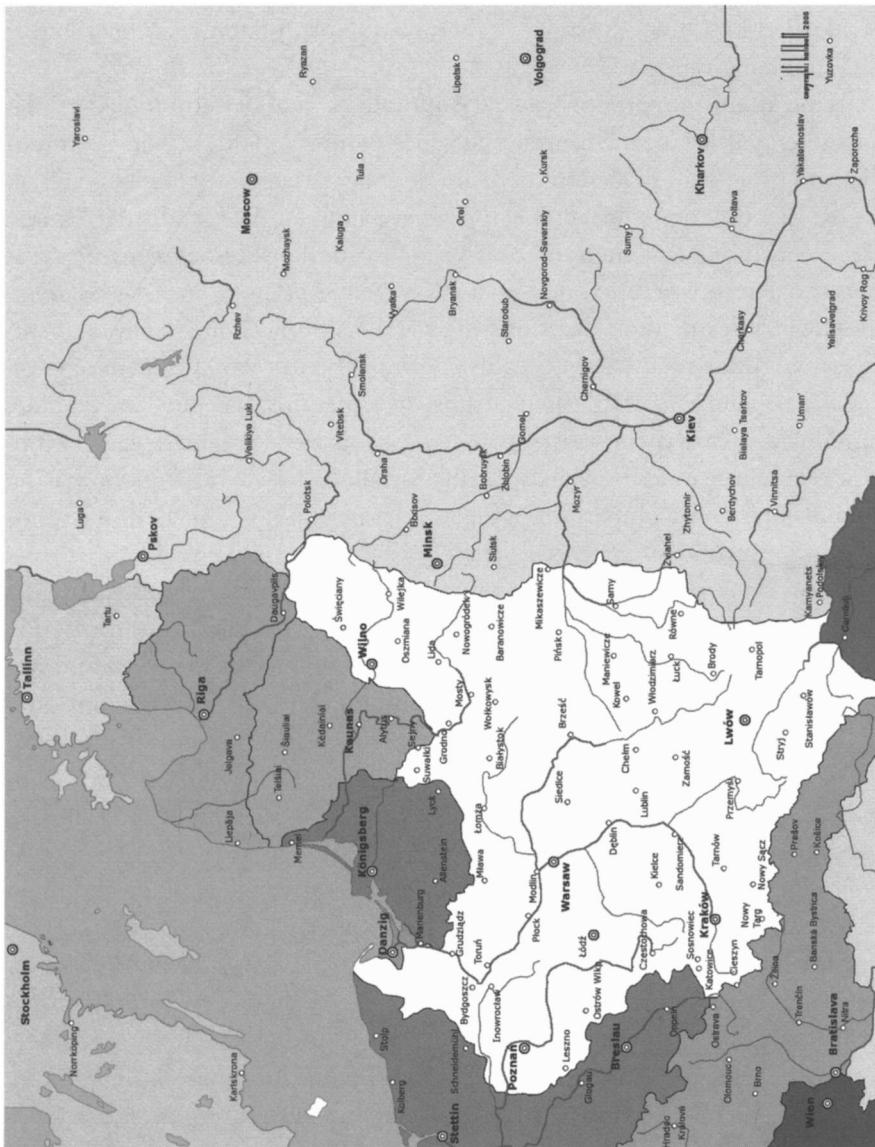
Les administrations soviétiques et leurs organisations satellites participèrent aussi à la collecte de documents sur les pogroms dans les régions d'Ukraine passées sous contrôle bolchevik en 1919-1920. Le Département des secours aux victimes de pogroms de la Croix-Rouge de Russie (ROKK) joua un rôle de premier plan. À partir du 19 juin 1919, il fut dirigé par Ilia Kheifets, qui avait été envoyé par Moscou à la mi-février pour inspecter les activités de la Croix-Rouge dans la région. Dans un contexte marqué par la fragilité des institutions soviétiques, voire leur absence dans la zone de front, les anciens réseaux de la Croix-Rouge permettaient de travailler dans la majorité des zones qui subissaient des pogroms. Pour organiser des secours, l'Ukraine fut divisée « en plusieurs arrondissements » qui réunissaient « chacun 10 à 12 lieux de pogroms »²². Ces structures étaient confiées à des représentants des organes centraux de la ROKK venus de Kiev qui choisissaient un certain nombre de collaborateurs locaux pour mettre en œuvre les activités opérationnelles. Dans chaque localité, la mise en place des secours était précédée de missions de reconnaissance confiées à des représentants des organes centraux de la ROKK en Ukraine chargés de rassembler des informations sur les événements et d'évaluer les besoins.

Une bonne partie du personnel du Comité central d'assistance aux victimes de pogroms, notamment F. Lander, un de ses principaux dirigeants, n'eut d'autre choix que de rejoindre la nouvelle structure de la Croix-Rouge qui rassemblait ainsi des personnalités aux orientations politiques très différentes : de nombreux sionistes, des personnes se tenant hors des partis, des socialistes ou des bolcheviks. Cette hétérogénéité politique témoignait du fait que, malgré ses orientations favorables aux bolcheviks, Kheifets était contraint, dans la situation ukrainienne, de privilégier des personnalités « avec une expérience du travail associatif et familiers des opérations de secours »²³. Le travail d'enquête auprès des victimes fut ainsi poursuivi au sein de la nouvelle organisation. L'étendue et l'efficacité du réseau de la ROKK permirent de rassembler rapidement une importante masse d'informations. L'inventaire établi par les Services de la documentation en août 1919 recensa des rapports et des dépositions recueillies auprès des témoins et des victimes par les chargés de mission dans les provinces de Volhynie

22. Rapport d'activité du Comité de secours aux victimes de pogroms auprès du directoire de la ROKK en Ukraine et en Crimée. GARF, f. R-3341, Tsentrokrest (Direction centrale de la Croix-Rouge de Russie), inv. 2, d. 501 f°14a.

23. *Idem*.

Carte des frontières au lendemain du traité de Riga de 1921



Source : http://commons.wikimedia.org/wiki/Image:Rzeczpospolita_1920.png

(Zhitomir, Kamennyi Brod, Dombrovitsa, Ksavrov, Teofipol, Cherniakhov, Ianushpol, etc.) et de Podolie (Litin, Ianov, Oborin, Trostianets, Balta, Brailov, Kalinovka, Gaisin, Zhmerinka, Khmelnik, Shenderov, Teplik, Kodyma, etc.) ou dans les régions soumises aux exactions des détachements de l'Ataman Struk (Pechki, Orony, Karagod, Tchernobyl, Gornostaïpol, Ivankov, etc.) et de l'Ataman Grigoriev²⁴.

Une attention particulière était apportée au rôle des entretiens, utilisés aussi bien par le Comité central que par le groupe de Cherikover. Ces interviews permettaient de déterminer l'ampleur des pertes humaines et matérielles dans les différentes localités et d'évaluer l'ampleur des secours nécessaires. Ces dépositions étaient transcrrites et archivées de différentes manières, le plus souvent sous la forme de courts récits récapitulatifs rédigés par les membres de la Section, afin « de reconstituer et d'établir la réalité des événements et les conditions dans lesquelles ils se sont déroulés »²⁵. Ces témoignages étaient recueillis dans plusieurs types de situations. Le plus souvent, les témoins et les survivants étaient interrogés lors de leur départ dans la province ou bien par des bureaux spéciaux installés à Kiev et à Ekaterinoslav où se concentraient la plupart des réfugiés. Des personnes « dotées d'une solide formation juridique» étaient également envoyées sur les lieux des principaux pogroms pour y récolter de nouveaux matériaux et vérifier l'authenticité des témoignages recueillis auparavant. La figure d'A. I. Gillerson illustre cette participation de collaborateurs de premier plan : célèbre juriste de Kiev, il s'est appuyé sur les dépositions recueillies parmi les victimes et les témoins pour rédiger des rapports sur le déroulement des violences antisémites dans la ville d'Ovruch (province de Volhynie) en décembre 1918-janvier 1919 et dans la ville de Proskurov (province de Podolie) en février 1919. À Kiev, le bureau d'information de la Croix-Rouge classait la documentation en prenant soin d'éliminer les témoignages qui semblaient douteux²⁶. Ces éléments furent utilisés pour la publication à New York d'un recueil en langue anglaise avec une longue introduction d'I. Kheifets. À partir de la deuxième moitié de l'année 1920, les informations rassemblées dans le cadre de ces enquêtes furent utilisées par des agences d'information contrôlées par les bolcheviks, destinées à encadrer l'aide humanitaire occidentale aux populations juives d'Ukraine et de Biélorussie. La création de l'Evobshchestkom marque ce glissement.

24. Inventaire des documents transmis par le Département de l'information au président du département chargés des secours aux victimes de pogroms de la ROKK en Ukraine. GARF, f. R-1339, Evobshchestkom, inv. 1, d. 470, f°4.

25. E. HEIFETZ, *The Slaughter of the Jews in Ukraine in 1919*, New York, Seltzer, 1921, p. I.

26. *Ibid.*, p. II.

L'activité de l'Evobshchestkom en Ukraine jusqu'en 1920

La consolidation des positions soviétiques en Ukraine permit la création d'antennes régionales des administrations et des organisations sociales de Moscou, notamment du Comité social panrusse d'aide aux victimes des pogroms et des actes de violence²⁷, plus connu sous l'appellation de Comité social juif, ou Evobshchestkom (1920-1924). La création de cette structure est liée à la proposition d'assistance humanitaire aux juifs de Russie victimes des pogroms présentée par le Joint, fédération des associations caritatives juives américaines. Le bureau politique du Parti communiste examina cette offre le 18 juin 1920 et l'accepta, à la condition que l'organisation des secours soit confiée à des comités « composés à majorité de communistes ». En Russie, en Biélorussie ou en Ukraine, les cadres de l'Evobshchestkom furent recrutés parmi les militants des partis politiques juifs et les membres des associations créées avant la révolution (EKOPO, ORT, Ligue de la culture) et encadrés par des représentants des syndicats et des autorités soviétiques (Parti communiste, département juif du Commissariat du peuple aux nationalités de la RSFSR)²⁸.

Pour organiser son action en Ukraine, l'Evobshchestkom mit en place trois directions régionales : Kiev en juin 1920, Kharkov en août 1920, où la commission régionale se confond avec la Commission sociale juive pan-ukrainienne, et Odessa en septembre. Des bureaux et des délégués furent installés dans chaque province, avec le pouvoir de nommer des chargés de mission et des correspondants dans les districts et les agglomérations. Le travail de terrain incluait la collecte de documents sur les pogroms²⁹. Dans les bureaux provinciaux et les trois directions régionales on retrouvait en grand nombre d'anciens membres locaux des organisations juives mises en place avant la révolution : EKOPO, OZE, ORT et d'anciens correspondants du Comité central d'aide aux victimes de pogroms.

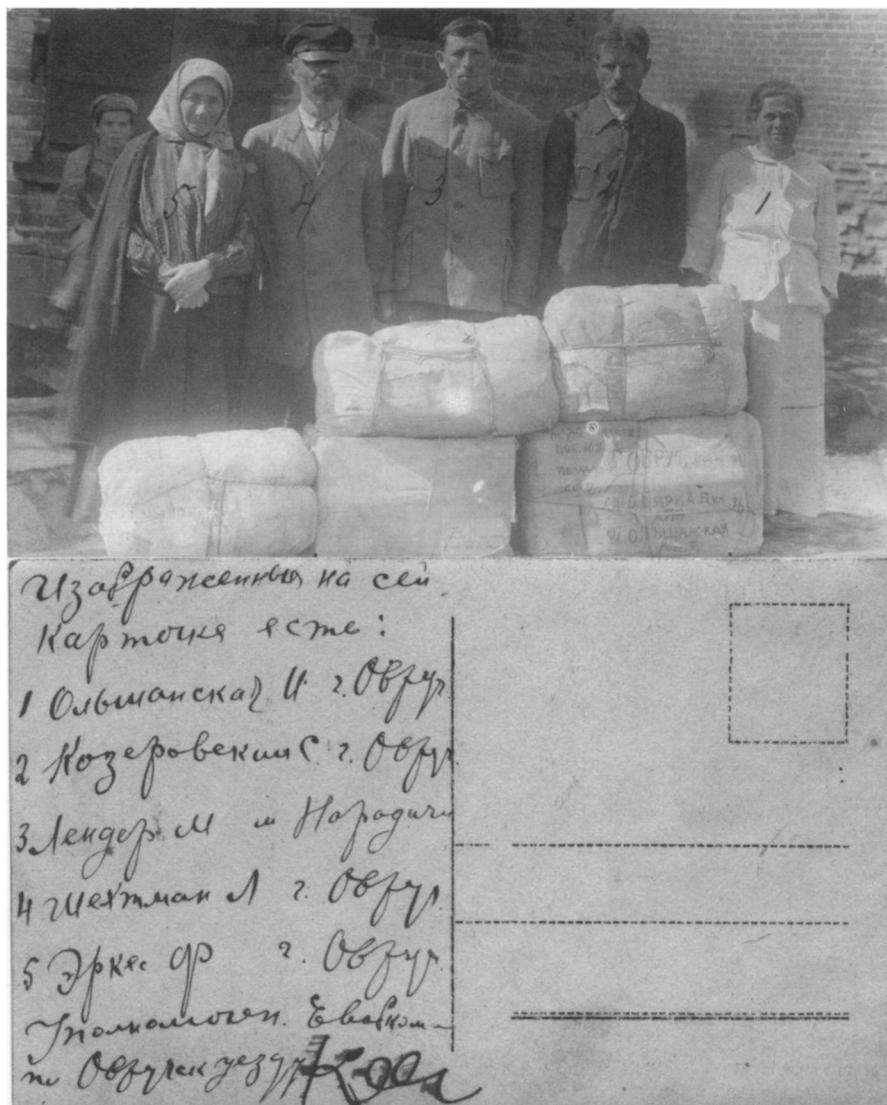
Chaque comité national en Ukraine comportait un département de l'information et de la statistique qui recueillait des informations sur les pogroms et conduisait les entretiens avec les victimes. Cela permettait aux structures locales de l'Evobshchestkom en Ukraine d'utiliser une documentation diversifiée. Les fonds documentaires ainsi rassemblés présentaient une hétérogénéité beaucoup plus grande que ceux qui avaient été collectés par les organisations précédentes.

27. *Vserossiiskii obshchestvennyi komitet pomoshchi postradavshim ot pogromov i stikhiinykh deistvii.*

28. Statuts de l'Evobshchestkom. GARF, f. R-1339, Evobshchestkom, inv. 1, d. 1, f°1-2.

29. *Idem.* Rapport de l'Evobshchestkom du 22 mars 1921 et compte rendu d'activité du département de l'information et de la statistique de l'Evobshchestkom du 1^{er} octobre 1926. GARF, f. R-1339, Evobshchestkom s, inv. 1, d. 1, f°40-41 et 45.

Délégués de l'Evobshchestkom (Comité social juif) dans le district d'Ovroutch posant avec des colis d'aide humanitaire adressés par le Joint



© Archives d'État de la Fédération de Russie (GARF), Lidia Miliakova

Afin d'évaluer le nombre de victimes, l'ampleur des pertes matérielles causées par les pogroms et pour déterminer l'ampleur des secours nécessaires, les délégations régionales se concentraient sur la collecte de données statistiques. Ces informations étaient complétées par des rapports réalisés

à partir des enquêtes sociologiques menées parmi les réfugiés, des comptes rendus des envoyés spéciaux sur la situation de la population juive et l'organisation des secours. Enfin, des listes nominatives des victimes et des localités touchées par les pogroms étaient établies. Chaque province et chaque ville fournissaient des synthèses annuelles et mensuelles sur les pogroms précisant leur localisation, leur bilan et leurs auteurs. Parallèlement, le travail d'enregistrement des dépositions des témoins et des survivants fut poursuivi. En 1920, la direction moscovite de l'Evobshchestkom demanda aux délégations locales de fusionner leur documentation avec les archives constituées précédemment par les autres organisations juives pour les confier à la commission de Kiev. Cette dernière les transmit ensuite, au fur et à mesure des demandes, à la direction centrale de l'organisation à Moscou.

Les enquêtes en Biélorussie

En Biélorussie, comme on l'a observé pour l'Ukraine, aucun travail systématique de collecte des informations sur les actes de violence à l'encontre de la population juive n'a été mené avant 1919. La presse fournit ponctuellement des descriptions des actes antisémites tout au long du premier semestre 1918.

Les commissions d'enquête internationales

Le travail de recherche documentaire fut entamé sous la pression de la communauté internationale. À la Conférence de la paix de Paris en 1919, un vœu fut adopté en faveur d'une enquête sur les rumeurs de pogroms à l'encontre des juifs de Pologne et des zones d'occupation polonaise en Biélorussie. Une commission américaine présidée par le sénateur H. Morgenthau fut envoyée en Pologne du 13 juillet au 13 septembre 1919. Elle se rendit à Kelts, Lvov, Pinsk, Lido, Chenstokhov et d'autres localités où des violences contre les juifs avaient été dénoncées. À la suite de ce voyage, un rapport fut rédigé par son président, assisté d'E. Jadwin et de H. Johnson³⁰.

Une délégation britannique suivit aussitôt, organisée par le président du Conseil représentatif juif du Royaume-Uni. La commission Samuel se rendit en Pologne du 18 septembre au 6 décembre 1919. Le rapport final fut traduit en russe par le département juif du Commissariat du

30. *The Jews in Poland : Official Reports on the American and British Investigating Mission*, Chicago, 1920. Sur ce sujet, voir L. LIFSHUTZ, « The pogroms in Poland of 1918-1919 », dans « The Morgenthau Committee and the American State Department » [en hébreu], *Zion* [Moscou-Jérusalem], vol. XXIII-XXIV, 1958.

peuple aux nationalités (Narkomnats) de la RSFSR (République Socialiste Fédérative Soviétique de Russie) à la demande du Commissaire du peuple aux Affaires étrangères, G. V. Tchitcherine. Il fut utilisé par la délégation soviétique lors des négociations de paix de Riga entre la Russie soviétique et la Pologne³¹.

Initiatives et commissions d'enquête soviétiques

Entre 1919 et 1922, les autorités soviétiques ne disposaient pas de système centralisé de collecte des informations sur les pogroms de Biélorussie. Le département juif du Narkomnats de la RSFSR devait, en principe, étendre son autorité aux régions occidentales dès que le pouvoir bolchevik y serait assuré. Mais le pouvoir d'action des commissariats du peuple de la RSFSR restait juridiquement limité par la proclamation de l'indépendance de la Biélorussie et de l'Ukraine soviétiques. Différentes administrations et structures sociales furent donc créées en Biélorussie pour organiser les secours aux victimes de pogroms. L'aide s'accompagnait, là aussi, d'enquêtes sur le déroulement et les conséquences de ces événements. Ainsi, les fonctions du département juif du Narkomnats de la RSFSR furent confiées à un chargé de mission délégué par Moscou auprès du Comité exécutif central de la RSS de Biélorussie pour les minorités nationales³². L'appareil du Commissariat à l'assistance sociale de la RSS de Biélorussie servait également de relais. Les Commissariats du peuple aux nationalités et à la santé de Moscou, en revanche, prenaient directement en charge les réfugiés et les victimes de pogroms situés dans les portions du territoire biélorusse intégrées à la RSFSR. Les nombreuses adresses envoyées par la population juive aux Présidiums du Comité exécutif central des Soviets et au Conseil central des commissaires du peuple de la RSS de Biélorussie apportent des informations supplémentaires sur la situation dans la région.

Les restrictions institutionnelles qui empêchaient le département juif du Narkomnats d'opérer directement en Biélorussie l'ont obligé à s'appuyer sur les organisations sociales juives en place avant la révolution

31. N. DAVIES, « Great Britain and the Polish Jews, 1918-1920 », *Journal of Contemporary History*, 1973, 2, p. 119-142 ; F. GOLCZEWSKI, *Polnisch-jüdische Beziehungen 1881-1922*, Wiesbaden, Steiner, 1981.

32. *Shest let politiki Sovetskoi vlasti i Narkomnats [Le Narkomnats et les six années de politique soviétique]*, Moscou, Odtel pechati informatsii NKN, 1934, p. 134.

(EKOPO, OZE, ORT)³³. À partir de la création de l'Evobshchestkom en juillet 1920, son département d'information s'occupa de la collecte d'informations sur les pogroms de Biélorussie. Une commission fut créée localement en août 1920, mais elle ne commença réellement à travailler qu'à partir du mois de décembre. Elle disposait de représentants dans les districts de Bobruisk, de Borisov, d'Igumensk, de Minsk, de Mozyrsk et de Slutsk³⁴.

Après la libération du territoire biélorusse, pendant l'été 1920, la collecte de témoignages et l'évaluation des pertes humaines et matérielles causées par les pogroms et l'occupation militaire polonaise furent prises en charge, parallèlement aux administrations soviétiques, par plusieurs commissions d'enquête *ad hoc*. Ce travail était commandité par le Commissariat du peuple aux Affaires étrangères et le département juif du Narkomnats de la RSFSR qui voulaient disposer d'éléments pour la délégation soviétique aux négociations de paix de Riga. C'est ainsi que le commandant du front Ouest ordonna le 5 juillet 1920 la création d'une Commission pour l'organisation des secours aux populations victimes des exactions des armées blanches polonaises. Du 12 juin au 5 août 1920 fut également mise en place une Commission du comité révolutionnaire de Bobruisk chargée du dénombrement et de l'investigation des pogroms, des brutalités et des actions illégales des armées polonaises, connue aussi sous le nom de Commission de Bobruisk pour l'investigation des brutalités polonaises. Enfin, le 17 août 1920 une Commission pour l'organisation des secours aux populations victimes des forces blanches polonaises fut créée au sein du Comité révolutionnaire de la République.

Du 21 janvier au mois d'août 1922, sur ordre de Moscou, une Commission centrale pour l'évaluation des pertes causées par les actions de l'armée polonaise et des forces d'occupation à l'État, aux personnes physiques et aux institutions sur le territoire de la RSS de Biélorussie fut mise en place. Elle coiffait 6 délégations de districts et 116 structures à l'échelle des cantons ruraux. Elle était destinée à fournir des informations documentées à la délégation soviétique à la conférence de Gênes (10 avril-19 mai 1922) où la Russie soviétique prévoyait d'exiger le versement par les pays de l'Entente des dommages pour les pogroms perpétrés par les forces qu'ils avaient soutenues pendant la guerre civile.

33. *Dokumenty po istorii i kulture evreiev v arkhivakh Belarusi : putevoditel* [Documents sur l'histoire et la culture juives dans les archives du Belarus : guide], Moscou, 2003, p. 237-238.

34. Rapport sur l'activité de la commission biélorusse de l'Evobshchestkom. GARF, f. R-1339, Evobshchestkom, inv. 1, d. 1, f°76.

Les enquêtes en Russie soviétique

En Russie soviétique, le travail de collecte, d'archivage et de publication de documents sur les exactions commises contre les juifs fut pris en charge par un réseau d'administrations officielles qui collaboraient avec des organisations juives contrôlées par les bolcheviks. Les documents sur la politique de l'État en matière de pogroms sont issus du Comité exécutif panrusse des Soviets (VTsIK), du Conseil des commissaires du peuple (Sovnarkom) de la RSFSR, du Narkomnats de la RSFSR ou du Commissariat du peuple à l'assistance sociale (NKS). Ils éclairent notamment le travail d'enquête, son utilisation diplomatique et les initiatives du nouveau régime sur le plan idéologique pour lutter contre le phénomène. Les administrations soviétiques conservent également un important ensemble de documents relatifs aux négociations entre le Joint et la RSFSR qui ont abouti à la création de l'Evobshchestkom.

À compter de la consolidation du pouvoir soviétique en Ukraine et en Biélorussie, les archives de ces administrations contiennent la correspondance des administrations centrales de Moscou avec leurs homologues locaux sur les questions d'assistance aux victimes de pogroms, la prise en charge des réfugiés, l'autodéfense civile et la lutte contre le banditisme dont souffrait la population juive dans ces deux républiques.

Le rôle de coordination du Commissariat aux affaires juives du Narkomnats

Le Commissariat provisoire aux affaires juives du Narkomnats de la RSFSR, créé le 20 janvier 1918, parfois désigné comme Commissariat juif, fut la principale structure de l'État soviétique chargée de mettre en œuvre une politique en matière de pogroms. En 1921, son nom fut changé en « Département juif »³⁵. La création de l'Evobshchestkom dans l'été 1920 rendit nécessaire de fournir en permanence des détails sur les moyens mis en œuvre pour venir en aide aux victimes de pogroms au Joint et aux autres organisations occidentales qui soutenaient, en actes ou en paroles, la population juive de Russie.

Ce travail de communication fut accompli par le Bureau d'information du Commissariat aux affaires juives. Sa mission consistait à « collecter, systématiser et mettre en forme » les documents sur la situation des juifs en RSFSR et,

35. *Otchet Narodnogo komissariata po delam natsionalnosti za 1921 god* [Compte rendu d'activité du Narkomnats pour 1921], Moscou, 1921, p. 44.

notamment, les pogroms³⁶. En décembre, la conduite des enquêtes statistiques, répartie jusqu'alors entre les différentes subdivisions régionales de l'Evobshchestkom et du Narkomnats, y fut centralisée. Cette décision impliquait l'absorption de cadres de l'Evobshchestkom et l'élaboration conjointe, par les deux organisations, de campagnes d'informations sur les pogroms à destination de l'Occident ou de la Russie soviétique³⁷. Ce programme de communication consistait à fournir aux organisations juives de l'étranger des rapports et des données statistiques sur la situation et les besoins humanitaires, à transmettre aux administrations soviétiques (Conseil militaire révolutionnaire, Commissaire du peuple aux affaires intérieures de la RSFSR) des données actualisées, à alimenter la presse étrangère en communiqués et à publier des documents sur les pogroms en Russie. Une maison d'édition commune au Département juif et à l'Evobshchestkom fut créée, Evotdel-Evobshchestkom³⁸. Une collection de recueils de documents était programmée : *Les pogroms contre les juifs en Biélorussie*³⁹ ; *Les pogroms d'Ukraine* (en plusieurs tomes), des recueils monographiques sur les pogroms des grandes villes de la région – Kiev, Zhitomir, Fastov, Proskurov, Cherkassk, Belaia Tserkov –, des *Récits sur les pogroms à l'attention des enfants*, des albums de photographies, etc.⁴⁰.

L'Evobshchestkom et la mise sous tutelle soviétique des organisations juives ukrainiennes et biélorusses, 1920-1921

L'Evobshchestkom, comme organisation juive, fut chargée de pallier les insuffisances des administrations soviétiques. Selon le témoignage d'un de ses fondateurs, l'organisation assurait les secours dans les zones où « les autorités soviétiques étaient encore fragiles, voire absentes ». Elle s'efforçait ainsi de relayer l'action avec celle du Département juif du Narkomnats de la RSFSR, des commissariats du peuple de la RSFSR à l'assistance sociale et à l'instruction publique et des instances locales chargées de la santé publique⁴¹.

36. *Ibidem*, p. 48.

37. Compte rendu d'activité du 1^{er} octobre 1920 du département de l'information et de la statistique de l'Evobshchestkom. GARF, f. R-1339, Evobshchestkom, inv. 1, d. 1, f°47.

38. *Idem* ; GARF, f. R-1339, Evobshchestkom inv. 1, d. 1, f°45-47. *Politika sovetskoi vlasti po natsionalnomu voprosu za tri goda 1917-XI 1920 [La politique du pouvoir soviétique des trois dernières années à l'égard de la question nationale, 1917 – novembre 1920]*, Moscou, 1920, p. 48.

39. L'ouvrage fut publié sous le titre : *Materialy ob antievreiskikh pogromakh [Documents sur les pogroms contre les juifs]*, t. 1 : *Pogromy v Belorussii ; pogromy utichinennye belopoliakami [Les pogroms en Biélorussie, les pogroms fomentés par les Polonais blancs]*.

40. Les plans de publication des éditions Evotdel NKN [Département juif du Narkomnats] – Evobshchestkom pour 1921-1922 sont dans GARF, f. R-1339, Evobshchestkom, inv. 1, d. 469, f° 1-5.

41. Projets d'accords des Commissariats du peuple à la protection sociale et à la santé avec le Comité social pan-ukrainien d'aide aux victimes de pogroms relatifs à la coordination de leurs actions au niveau central et à l'échelle locale. GARF, f. R-1339, Evobshchestkom, inv. 1, d. 10, f°3-5.

**Présidium de la commission provinciale de l'Evobshchestkom
(Comité social juif) à Chernigov**



© Archives d'État de la Fédération de Russie (GARF), Lidia Miliakova

L'activité de l'Evobshchestkom se concentrat principalement dans le domaine de l'assistance sociale aux victimes : secours médicaux, aide économique et financière, recherche d'emplois, assistance technique d'urgence pour la reconstruction des habitations, etc. ⁴². L'étroite complémentarité de ces programmes d'action et la collaboration indispensable entre l'Evobshchestkom et le département juif du Narkomnats dans le travail d'enquête et son encadrement idéologique ont contribué à faire des archives du Comité social juif une source exceptionnelle sur les pogroms de la guerre civile. Cette collection rassemble des documents ordinaires de la bureaucratie soviétique (décrets, résolutions, rapports, comptes rendus, correspondance des commissariats du peuple, actes judiciaires, etc.) et les traces de l'activité des organisations sociales juives en activité avant la constitution de l'Evobshchestkom. Ces fonds rassemblent, en majeure partie, des retranscriptions de dépositions orales : enquêtes auprès des survivants et des témoins, comptes rendus des chargés de mission sur les lieux des pogroms, etc. On y trouve également des éléments rassemblés par la suite sous l'égide de l'Evobshchestkom lui-même, par ses branches ukrainienne et biélorusse et dans le cadre de leur collaboration avec les anciennes organisations juives (EKOPO, OZE, ORT).

42. Rapport de l'Evobshchestkom du 22 mars 1921 sur la situation dans les provinces ukrainiennes d'Odessa et de Nikolaevsk. GARF, f. R-1339, Evobshchestkom, inv. 1, d. 1, p. 43.

La direction centrale de l'Evobshchestkom à Moscou assurait la réception et la répartition des ressources versées par le Joint pour aider les victimes des pogroms en Ukraine et en Biélorussie. Son autorité s'étendait aux régions de la Volga, de Gomel, de Vitebsk, alors parties intégrantes de la RSFSR, ainsi qu'aux réfugiés juifs venus d'Ukraine stationnés dans la partie occidentale de la Russie⁴³. L'assistance humanitaire se répartissait dans les proportions suivantes : 60 % pour l'Ukraine, 25 % pour la Biélorussie et 15 % pour la Russie.

Les relations de la direction moscovite avec la direction régionale de l'Evobshchestkom pour l'Ukraine, située à Kharkov, furent marquées, en 1920 et au début de l'année 1921, par des frictions et des difficultés particulières. Initialement, la délégation régionale contrôlait l'ensemble des programmes d'enquêtes auprès des victimes de pogroms et assurait la gestion du budget de toutes les subdivisions locales de l'organisation en Ukraine⁴⁴. En juillet 1921, la Conférence panrusse de l'Evobshchestkom décida d'harmoniser les statuts de l'organisation dans l'ensemble du pays en centralisant à Moscou l'ensemble de la gestion et de la direction des structures locales.

En février 1921, à la suite d'un conflit politique interne, les anciennes organisations juives d'avant la révolution : l'OZE, l'ORT et l'EKOPO quittèrent l'Evobshchestkom. Les relations ne furent cependant pas brutalement suspendues et, à la demande de Moscou, leurs cadres furent invités à participer à la gestion de programmes ponctuels. L'Evobshchestkom avait désormais l'ambition de prendre en charge de façon directe l'ensemble de la chaîne de l'aide humanitaire en ouvrant des bureaux aux États-Unis et en Allemagne pour se substituer au Joint. Cette concurrence ne manqua pas de compliquer l'organisation des secours aux populations juives.

Au début de l'année 1922, avec la fin de la guerre civile, le gouvernement soviétique cessa de prêter attention à la collecte d'informations sur les pogroms ; désormais les violences et les meurtres commis en Ukraine et en Biélorussie contre la population juive étaient considérés par le pouvoir comme des actes de brigandage ou de simples émeutes⁴⁵.

43. Procès-verbal de la réunion du présidium de l'Evobshchestkom du 28 octobre 1920. GARF, f. R-1339, Evobshchestkom, inv. 1, d. 14, f°5.

44. Procès-verbal de la réunion du présidium de l'Evobshchestkom du 14 septembre 1920. GARF, f. R-1339, Evobshchestkom, inv. 1, d. 16, f°41.

45. Communiqué du représentant du Département juif : GARF, f. R-1318, Narkomnats, inv. 1, d. 761, f°25-260.

Le fonds de l'Evobshchestkom, conservé aux Archives d'État de la Fédération de Russie, consiste donc en une collection de documents issus de différentes organisations juives qui ont pris en charge le travail d'enquête sur les pogroms de la guerre civile. Malheureusement, l'organisation de ce fonds présente d'importants défauts : une grande partie des documents sont dénués d'informations archivistiques élémentaires (date, destinataire, auteur). En effet, l'Evobshchestkom a fusionné des fonds rassemblés par d'autres organisations sans respecter l'origine des versements, sortant ainsi des cadres que lui avait imposés le pouvoir soviétique. Cette situation rend extrêmement complexe le travail historique avec ces documents. Avant tout travail d'interprétation, un travail de critique archivistique méticuleux, appuyé sur l'histoire de ces campagnes d'enquêtes, et une familiarisation avec l'ensemble de ces fonds sont nécessaires pour déterminer avec précision la provenance, le contexte d'élaboration de ces documents et jauger la représentativité de leurs informations. Cette tâche complexe est cependant indispensable au regard de l'intérêt du fonds. Cette entreprise de collecte systématique de dépositions auprès des témoins de ces violences ethniques constitue une des premières formes d'histoire orale.

Jacques JULLIARD

La Reine du monde. Essai sur la démocratie d'opinion

Flammarion

Gilles PÉCOUT

Atlas de l'histoire de France XIX^e-XXI^e siècle

Autrement

Sous la direction de Philippe RYGIEL et Natacha LILLO

**Rapports sociaux de sexe et immigration.
Mondes atlantiques XIX^e-XX^e siècles**

Publibook